

Pour citer cet article :

Guillaume LACQUEMENT et Pascal CHEVALIER, « Territoires locaux et stratégies d'innovation : l'action locale au prisme du programme européen LEADER 2014-2020 », *K@iros* [En ligne], 4 | 2020,

URL : <http://revues-msh.uca.fr/kairos/index.php?id=463>

DOI : <https://dx.doi.org/10.52497/kairos.463>



La revue *K@iros* est mise à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution 4.0 International.

L'Université Clermont Auvergne est l'éditeur de la revue en ligne *K@iros*.

TERRITOIRES LOCAUX ET STRATÉGIES D'INNOVATION :
L'ACTION LOCALE AU PRISME DU PROGRAMME
EUROPÉEN LEADER 2014-2020

*Local Territories and Innovation Strategies: Local Action through the
European Program LEADER 2014–2020*

Guillaume LACQUEMENT et Pascal CHEVALIER

Résumé : Cet article propose une analyse géographique de l'application du programme européen LEADER (2014-2020), en tant que dispositif de politique publique destiné à favoriser le développement territorial par l'innovation. Il questionne la capacité des acteurs locaux à se saisir d'un référentiel d'action publique pour concevoir une stratégie de développement du territoire visant l'adaptation des économies productives en zones rurales. Pour rendre compte de la coordination de l'action locale en faveur de l'innovation territoriale, l'étude privilégie ici une approche monographique qui se focalise sur le groupe d'action locale (GAL) du pays Pyrénées Méditerranée en Roussillon. Les techniques de l'analyse statistique multivariée et la production cartographique sont utilisées pour caractériser l'innovation, la manière dont elle est conçue par le GAL, dont elle est produite par l'initiative locale et dont elle se diffuse sur le territoire local.

Mots-clés : territoires ruraux, innovation, LEADER, gouvernance, développement local, Roussillon, France, Union européenne.

Abstract: This article proposes a geographical analysis of the application of the European LEADER program (2014–2020), as a public policy device intended to promote territorial development through innovation. It questions the capacity of local actors to apply a frame of reference for public action to design a strategy of development of the territory aiming at the adaptation of the productive economies in rural areas. To account for the coordination of local action for territorial innovation, the study here prioritizes a monographic approach that focuses on the Local Action Group (LAG) of the pays Pyrénées Méditerranée in Roussillon (France). The techniques of multivariate statistical analysis and cartographic production are used to describe the innovation, how it is conceived by the LAG, how it is produced by the local initiative and how it is diffused on the local territory.

Keywords: rural areas, innovation, LEADER, governance, local development, Roussillon, France, European Union

La contribution propose une analyse géographique de l'application du programme européen LEADER, en tant que dispositif de politique publique destiné à favoriser le développement territorial par l'innovation.

L'innovation territoriale se distingue par la capacité des sociétés locales à formuler des projets, à identifier et à valoriser des ressources économiques nouvelles conduisant à l'adaptation et au renouvellement des économies locales, ainsi qu'à leur insertion dans l'économie globale (Aydalot, 1985 ; Fontan *et al.*, 2004 ; Kebir, Maillat, 2004 ; Camagni, Maillat, 2006 ; Crevoisier, 2006). L'interprétation de l'inscription territoriale de l'innovation conduit à considérer l'existence d'un capital territorial (Camagni, 2006). Ce dernier se présente sous la forme d'une matrice qui exprime la capacité des sociétés locales à traduire la proximité géographique et relationnelle en réseau de coopération partenariale, et se saisir des éléments matériels et immatériels du territoire local pour concevoir et valoriser des ressources économiques nouvelles (Camagni, 2013). Envisagé comme construction sociale et territoriale, le processus d'innovation est sensible aux effets de contextes géographiques qui différencient les formes de coordination et de mise en réseau des acteurs impliqués dans le développement économique et la gestion des territoires (Fontan *et al.*, 2004).

Le programme européen LEADER fait partie des politiques publiques qui encouragent l'émergence de systèmes d'action locaux destinés à promouvoir les initiatives endogènes de développement et d'intégration socio-économique des territoires ruraux. Il introduit une forme nouvelle de gouvernance des territoires (Leloup, Moyart, Pecqueur, 2005), en invitant les acteurs locaux à prospecter et à valoriser des ressources alternatives, afin de diversifier les activités rurales (Peyrache-Gadeau, Pecqueur, 2004 ; Gumuchian, Pecqueur, 2007). L'innovation se situe dans la genèse d'une action politique de niveau local mettant en scène des acteurs représentatifs de la société rurale et les impliquant dans une démarche prospective et participative (Dargan, Shucksmith, 2008 ; Chevalier, 2014 ; Maurel, Chevalier, Lacquement, 2014). La composition et le fonctionnement des réseaux de coopération du programme LEADER (les groupes d'action locale ou GAL) déterminent le pilotage des initiatives endogènes et le contenu des projets de développement (Lacquement, Chevalier, 2016).

La démarche LEADER questionne ici les formes de l'action publique locale en faveur de l'innovation territoriale. L'application de la politique publique suppose la capacité des acteurs locaux à se saisir de ce référentiel pour concevoir une stratégie de développement visant l'adaptation des économies productives. La mise en œuvre de la stratégie nécessite ensuite une action coordonnée de prospection et de valorisation de ressources alternatives dans le but de créer de l'activité et de l'emploi.

Pour rendre compte de la coordination de l'action locale en faveur de l'innovation territoriale, l'étude privilégie ici une approche monographique. Cette dernière s'appuie sur l'évaluation à mi-parcours du GAL (groupe d'action locale) pays Pyrénées Méditerranée, localisé en Roussillon et se consacre à l'analyse des 71 projets de développement déjà programmés par le GAL. Les techniques de l'analyse statistique multivariée et la production cartographique seront mobilisées pour caractériser

l'innovation, la manière dont elle est conçue par le GAL, dont elle est produite par l'initiative locale et dont elle se diffuse sur le territoire local.

Analyser l'inscription territoriale de l'innovation : choix de concepts et de méthodes

Capital territorial et milieu innovateur

Pour analyser l'inscription territoriale de l'innovation à travers l'application du programme européen LEADER, l'étude géographique mobilise ici le concept de *capital territorial* (Camagni, 2006). Ce dernier se présente comme un concept intégrateur qui permet de penser l'articulation des trois dimensions constitutives du développement territorial (Lacquement, Chevalier, 2016). Les structures partenariales ou les réseaux de coopération de la *gouvernance locale* (1^{re} dimension) (Leloup, Moyart, Pecqueur, 2005) fonctionnent à partir d'un système de relations de proximité (Torre, Filippi, 2005 ; Bouba-Olga, Carrincazeau, Coris, 2008 ; Torre, 2009) qui compose le *capital social* (2^e dimension) (Granovetter, 1985 ; Burt, 1992 ; Lin, 1995 ; Loudiyi, Angeon, Lardon 2008). Ce système développe une action en faveur d'une meilleure insertion de l'économie locale sur les marchés par la création d'*externalités localisées* (3^e dimension) (Peyrache-Gadeau, Pecqueur, 2004 ; Gumuchian, Pecqueur, 2007 ; Courlet, 2008 ; Courlet, Pecqueur, 2013). Ainsi constitué, le *capital territorial* fonde le potentiel de compétitivité économique d'un territoire donné (Camagni, 2013).

Le processus de développement territorial est pensé comme le résultat abouti d'une société locale innovatrice (Aydalot, 1985). C'est le concept de *milieu innovateur* qui donne un statut spatialisé au développement endogène. (Crevoisier, 2006). L'innovation s'applique d'une part aux savoir-faire. Elle constitue la dimension technico-économique du développement. Elle procède d'autre part de la dimension organisationnelle, c'est-à-dire de la capacité des acteurs locaux à coordonner une action au sein d'un réseau. Ce contexte social s'inscrit dans un contexte géographique, fait de distances et de proximités, mais aussi de concurrence et de complémentarité. L'hypothèse analytique fait du potentiel endogène la source de l'innovation, ce qui a pu être conceptualisé de plusieurs manières et ce qui a conduit à faire progressivement le lien avec le capital territorial (Camagni, Maillat, 2006). Ce concept s'inscrit ainsi dans une filiation théorique et présente, au sein des sciences sociales, un enjeu fort de transposition à l'analyse géographique. Celle-ci concerne le jeu des acteurs sociaux, leurs représentations et leurs pratiques, pour comprendre la localisation et la diffusion spatiale des processus d'innovation en considérant les effets de contexte géographique produits par la diversité des configurations spatiales (structures de peuplement et densités, situations de proximité, d'éloignement et d'accessibilité, types d'activités de production et de service, modes et niveaux d'insertion des activités économiques dans l'économie globale, etc.).

Des concepts opérationnalisés par l'action publique : le référentiel LEADER

Le programme européen LEADER s'est saisi du concept de capital territorial à des fins d'opérationnalisation de la politique publique. La démarche LEADER suppose en effet l'institution d'un groupe d'action locale ou GAL, composé de membres représentatifs de la société locale (1^{re} dimension). Le GAL délimite un périmètre d'intervention et engage un processus de concertation dans le but de concevoir une stratégie de développement (2^e dimension). La stratégie encadre ensuite la sélection de projets de développement, issus d'initiatives locales et valorisant des ressources locales (3^e dimension)¹. La démarche, dite *ascendante* ou *bottom up*, consiste donc à créer et à renforcer une capacité d'action en faveur du développement économique, par l'activation d'un *capital territorial*². Plus encore que la compétitivité économique, ce processus vise l'innovation par la diffusion de techniques nouvelles ou de procédés nouveaux de production et de service (innovation technologique), mais aussi de formes nouvelles d'organisation et de fonctionnement de l'économie (innovation sociale), ainsi que de nouvelles manières d'utiliser ou de consommer un produit ou un service (innovation d'usage).

Ces trois formes d'innovation sont constituées en référentiel de la démarche LEADER, un référentiel que la politique publique a construit dans l'intention de créer une plus-value dans la pratique de l'action publique en faveur du développement territorial. La plus-value LEADER réside notamment dans l'intégration des acteurs et des projets de développement socio-économique dans des modalités spécifiques de gouvernance locale, susceptibles de stimuler la coopération, ainsi que de renforcer les capacités d'animation et d'ingénierie du territoire dans une optique de transversalité et d'efficacité des projets. Plus largement, l'approche LEADER a pour vocation de faire émerger de multiples expérimentations et solutions novatrices pour le milieu rural, tant en termes de méthode que d'actions.

Une approche monographique

Pour analyser la manière dont les acteurs locaux se saisissent de ce référentiel, nous étudierons le mode de coordination de l'action locale de développement territorial, c'est-à-dire d'une part les choix stratégiques de développement, et d'autre part les projets de développement en fonction des porteurs de projets et des ressources territoriales activées. L'approche monographique se concentre sur le GAL du pays

-
1. Commission Européenne, Direction générale de l'agriculture et du développement rural (2006), *Guide de base : l'approche LEADER, Fact Sheet*, Office des publications officielles des Communautés européennes, 128 p.
 2. Observatoire européen LEADER, *La compétitivité territoriale, construire une stratégie de développement territorial à la lumière de l'expérience LEADER, Innovation en milieu rural*, Cahiers de l'innovation n° 6, fascicule 1, décembre 1999, 43 p. [En ligne] URL : <http://ec.europa.eu/agriculture/rur/leader2/rural-fr/biblio/compet/competitivite.pdf>.

Pyrénées Méditerranée³, retenu ici pour deux raisons principales. La première renvoie à la dynamique de programmation du GAL qui le place dans le peloton de tête des GAL de l'ancienne région Languedoc-Roussillon par le nombre de projets LEADER programmés⁴. La deuxième tient à la situation de forte hétérogénéité de développement socio-économique, particulièrement marquée entre les communes sous influence urbaine et les communes de l'arrière-pays (Lacquement, Chevalier, Navarro, Cejudo, à paraître 2019). L'amplitude des contrastes territoriaux fait de l'innovation, de sa conception et de sa diffusion sur le territoire local, un enjeu de développement.

L'approche monographique s'appuie tout d'abord sur la lecture de la stratégie du développement LEADER du GAL pour préciser comment le soutien à l'innovation est formulé dans le document programmatique. Le travail a ensuite consisté à la construction d'une matrice de données répertoriant et caractérisant les projets programmés par le GAL sur la base d'une série de variables choisies (type de porteurs de projet, type de ressources mobilisées, type d'innovations, pour les principales). Cette matrice a permis de concevoir et de réaliser plusieurs projections cartographiques de la démarche LEADER, sous la forme de deux traitements statistiques : un traitement univarié donnant lieu à une cartographie descriptive, et un traitement multivarié proposant une cartographie analytique fondée sur des interprétations typologiques.

Les formes locales de l'interprétation du référentiel d'innovation

Construite en référentiel, l'innovation est interprétée par le GAL au cours du processus de coordination de l'action de développement. Ce processus est scandé par trois étapes principales. La rédaction de la stratégie de développement présente tout d'abord la manière de concevoir l'innovation et son articulation aux objectifs et aux orientations de l'action collective. Le soutien à l'innovation est ensuite traduit au moyen d'une grille d'évaluation des projets qui prévoit l'attribution de points dans un barème sélectif. Enfin, la sélection des projets lors de la réunion du GAL et du vote de ses membres oriente l'action de développement qui s'exprime à travers le contenu des projets.

Concevoir l'innovation dans la stratégie de développement

La stratégie LEADER 2014-2020 du pays Pyrénées Méditerranée a été élaborée à partir d'un travail de diagnostic, d'analyse et de recensement des projets qui a été

3. Le GAL du Pays Pyrénées Méditerranée est l'un des 14 groupes d'action locale de l'ancienne région Languedoc-Roussillon pour la programmation 2014-2020. Ce GAL est porté par un pays au sens de la LOADDT (loi d'orientation pour l'aménagement et le développement durable du territoire) de 1999. Il se situe en Roussillon et se compose des quatre communautés de communes les plus méridionales du département des Pyrénées-Orientales.

4. La période de programme a débuté en 2014 dans le cadre de la région Languedoc-Roussillon avant l'application de la réforme régionale, qui en 2015 a créé la région Occitanie en fusionnant la région Languedoc-Roussillon et la région Midi-Pyrénées.

engagé à partir du printemps 2013 dans le cadre d'une démarche ascendante. Cette stratégie concerne un territoire rural de 58 communes et de 105 000 habitants, organisé depuis 2001 en pays au sens de la LOADDT (la loi d'orientation pour l'aménagement et le développement durable du territoire) de 1999.

La stratégie a défini une priorité majeure « dynamisation de l'économie locale » qui se décline en trois axes de développement et s'appuie sur la valorisation des ressources, des productions, des savoir-faire et des patrimoines locaux dans le but de créer de l'emploi privé. Elle est soutenue par l'engagement des quatre communautés de communes qui composent le territoire local et par une démarche de coopération avec d'autres territoires situés en France et à l'étranger.

Ce document programmatique exprime des orientations de développement territorial retenues par le GAL. À partir du constat que l'économie locale a été en grande partie *tertiarisée* par le développement touristique et que subsiste cependant une économie productive fondée sur la valorisation des ressources naturelles et des savoir-faire locaux, la stratégie poursuit trois objectifs principaux : redynamiser l'économie productive par des microfilères locales positionnées sur des marchés de niche ; encourager la consommation de biens et de services locaux par des circuits courts ; diversifier le secteur touristique et allonger la saison de fréquentation touristique grâce à une démarche de qualification de l'offre.

Soutenir l'innovation par une grille d'évaluation

Cette conception du mode d'insertion de l'économie locale dans le système global s'appuie sur une démarche de soutien à l'innovation. La stratégie LEADER du pays Pyrénées Méditerranée a formalisé le soutien à l'innovation au moyen d'une grille d'évaluation des projets. Celle-ci estime le niveau et la forme de l'innovation en distinguant l'innovation technologique, l'innovation sociale et l'innovation d'usage. L'évaluation de l'innovation est ici explicitement référée aux principes du développement durable. Cette grille est utilisée par le comité technique, l'organe consultatif d'expertise du groupe d'action locale pour examiner les projets avant de les présenter au comité de programmation, l'organe décisionnel du GAL. Cette grille a un caractère opérationnel, car elle vise à mettre en œuvre le référentiel LEADER. Elle procède d'une démarche d'institutionnalisation de la négociation et de la prise de décision par l'adoption de normes et de règles d'action. Au cours de l'examen, chaque projet est doté d'un capital de points en fonction du niveau estimé et des formes reconnues d'innovation qu'il démontre.

L'innovation sociale intéresse les formes nouvelles d'organisation et de fonctionnement de l'économie dans le secteur de la production et des services, en particulier celles de l'économie sociale et solidaire. Elle se traduit par des structures économiques qui prennent la forme de coopératives, de mutuelles, d'associations ou de fondations, dont le fonctionnement et les activités sont fondés sur un principe de solidarité et d'utilité sociale. Cette forme d'innovation vise à concilier l'activité économique et l'équité sociale. Elle peut être associée à l'innovation d'usage qui introduit un changement

dans la manière d'utiliser ou de consommer un produit ou un service, à l'image de l'économie circulaire par exemple, système économique d'échange et de production qui, à tous les stades du cycle de vie des produits (biens et services), vise à augmenter l'efficacité de l'utilisation des ressources et à diminuer l'impact sur l'environnement tout en développant le bien-être des individus. L'innovation sociale et l'innovation d'usage procèdent en partie d'innovations technologiques, c'est-à-dire de techniques nouvelles ou de procédés nouveaux de production et de service.

Sélectionner des projets innovants

Les formes d'innovation des projets programmés sont conformes aux orientations de la stratégie. La plupart des projets (64 sur un total de 70) présentent au moins l'une des trois formes d'innovation. Les deux tiers (43 sur 70) présentent une forme d'innovation, 17 projets associent deux formes d'innovation, et deux projets associent les trois formes d'innovation. Cette sélection est le résultat d'une institutionnalisation de la démarche LEADER par le groupe d'action locale. L'exercice d'évaluation a produit une hiérarchie dans la distribution des projets que l'on peut caractériser par la description de cas significatifs et par la cartographie analytique.

Le projet *Epistemes* a bénéficié de l'évaluation maximale. Cette petite entreprise de Bages, une commune rurale périurbanisée de la bordure méridionale de la plaine du Roussillon (document n° 2), propose de créer une salle de formation dédiée aux métiers de la technologie éducative. Les équipements financés par le programme LEADER serviront à développer des formes nouvelles d'apprentissage de l'ingénierie de formation (innovation d'usage), des technologies du numérique (en particulier la « classe virtuelle ») et de la conception de contenus 2D et 3D (innovation technologique). Ces formations fonctionneront sous la forme de stage post-baccalauréat et des liens seront établis avec les établissements scolaires du territoire (innovation sociale).

De la même manière, *Le Tour Sainte-Anne* est un projet qui a été sélectionné par le GAL pour son contenu en termes d'innovation. Porté par le syndicat mixte Canigou Grand Site, ce projet d'offre écotouristique itinérante prévoit la création et la mise en marché d'un sentier de découverte du patrimoine roman du massif du Canigou. Il met en œuvre une mutualisation (innovation sociale) de moyens (innovation technologique) entre le syndicat mixte (dont le siège se trouve à Prades, un bourg-centre situé en dehors du périmètre du pays Méditerranée) et les sept communes concernées par le sentier, dont deux communes du GAL, La Bastide et Saint Marsal, situées sur le versant méridional du Canigou dans les zones les moins densément peuplées et les plus éloignées de la communauté de communes du Haut Vallespir (document n° 2). Il propose un produit touristique global, sous la forme d'un panier de biens (innovation d'usage), qui intègre plusieurs prestataires (innovation sociale) engagés dans la filière des activités de pleine nature et dans des formes labellisées d'accueil touristique (âniers, hébergeurs, restaurateurs, Bistrots de pays).

Le GAL a également sélectionné le projet de l'association CINEMAGINAIRE qui prévoit la construction à Saint-André, sur le piémont des Albères (document n° 2),

d'un lieu dédié au cinéma, à l'audiovisuel et au multimédia. Il s'agit de construire un bâtiment doté d'une ossature en bois ainsi que d'une toiture et de murs végétalisés pour y aménager un plateau de tournage, un studio de prise de son et de montage numérique (innovation technologique). Le projet s'appuie sur une structure coopérative et conçoit un fonctionnement mutualisé (innovation sociale) pour développer des services audiovisuels intégrant la production, la diffusion, mais aussi l'éducation et la formation, en partie itinérantes (innovation d'usage).

La cartographie traduit d'une part la diversité des initiatives en faveur de l'innovation et d'autre part la large diffusion de cette initiative sur le territoire du pays Pyrénées Méditerranée (document n° 1). Cette situation se lit par l'éclatement de la légende en six classes et par l'importance des classes associant plusieurs catégories d'innovation. L'action du GAL a favorisé les situations cumulatives qui se localisent principalement dans les bourgs-centres du territoire, sièges des communautés de communes du pays : Céret et Arles-sur-Tech, puis Thuir et Argelès-sur-Mer. Très rares sont les initiatives localisées qui ne présentent pas au moins l'une des trois formes d'innovation. Cette configuration est à rapprocher de la géographie de la programmation qui montre que l'initiative est en grande partie polarisée par les bourgs-centres, autant en raison de la hiérarchie du système territorial qui y localise le siège des principales institutions impliquées dans le programme (pays, communautés de communes), que des effets d'agglomération qui densifient le tissu entrepreneurial dans le secteur artisanal et commercial (document n° 2). Mais la polarisation de l'initiative ne rend pas homogène la programmation qui diffère selon les porteurs de projets et la distribution des projets dans les axes de la stratégie.

Caractérisation de la démarche locale de soutien à l'innovation

Dans le cadre de la démarche ascendante, la programmation des projets soutient une initiative locale qui procède d'une part de l'implication de porteurs de projet et d'autre part de la mobilisation de ressources locales pour le développement socio-économique du territoire. L'initiative locale se traduit alors par des stratégies d'innovation différenciées et localement situées selon l'appartenance socioprofessionnelle des porteurs de projets et la manière dont ces derniers mobilisent les ressources territoriales. Les méthodes de l'analyse multivariée et de la classification ascendante hiérarchique sont ici utilisées pour caractériser, sous la forme de typologies, la démarche locale de soutien à l'innovation.

Encadré méthodologique

Sur la base de variables construites à partir de l'analyse des fiches de présentation de chaque projet et de l'application des algorithmes statistiques, il s'est agi de proposer une répartition des communes en un certain nombre de classes intrinsèquement homogènes et suffisamment distinctes les unes des autres. Pour ce faire, nous avons choisi la méthode dite de « classification mixte », dont l'objectif est de maximiser les variances interclasses tout en minimisant les variances intra-classes.

Le procédé consiste à :

- premièrement, rechercher les groupements stables issus du croisement de deux partitions obtenues par CCM à partir de centres initiaux aléatoires ;
- ensuite, effectuer une CAH à partir des centres de gravité de ces groupes stables et sélectionner la meilleure coupure de l'arbre ascendant hiérarchique correspondant à un saut important de l'indice de niveau et produisant des classes homogènes et bien séparées ;
- et enfin, à consolider la coupure choisie par une ultime CCM opérée à partir des centres de gravité des classes de la coupure.

Les porteurs de projets

Les porteurs de projets de type institutionnel représentent 51 % de l'ensemble des porteurs de projets. Ceux-ci dominent dans les bourgs centres comme Céret, Arles-sur-Tech ou Argelès-sur-Mer (document n° 3.). L'examen indique que les porteurs de projet sont majoritairement des municipalités, des intercommunalités (communautés de communes) ou des syndicats, tandis que la nature des projets atteste de la priorité donnée aux infrastructures publiques. Ils concernent principalement la construction d'équipements structurants ou l'aménagement des espaces publics. Le programme LEADER semble parfois être un prétexte pour financer des opérations qui *a priori* ne relèvent pas directement de son champ d'application.

Les porteurs de type associatif ne représentent que 12 % de l'ensemble des porteurs de projet. Ils sont présents essentiellement dans les communes de la façade méditerranéenne ainsi que dans le Haut-Vallespir. Ces régions rurales sont caractérisées, entre autres, par leur forte attractivité résidentielle et par la vitalité du phénomène associatif. Nombreuses sont les associations locales qui ont parfaitement compris l'intérêt du programme LEADER et qui ont su en tirer profit pour solliciter des soutiens aux projets fondés sur la valorisation de ressources patrimoniales, culturelles ou sportives. Ces associations sont très ancrées localement. Elles ont tissé de nombreux liens de partenariat avec les différentes structures de développement local comme les pays ou les parcs naturels régionaux. De ce fait, elles ont acquis une grande expérience dans le montage de dossiers et participent activement à de nombreuses initiatives de développement local, dans une démarche consciente de préservation de l'identité locale.

Ces porteurs de projets cherchent davantage à articuler les trois formes d'innovation, même si le résultat est incomplet ou déséquilibré.

Les entreprises représentent 37 % des porteurs de projets. Dans la plupart des cas, les entrepreneurs qui ont sollicité l'aide du programme LEADER sont des membres actifs des GAL et se sont impliqués dans la rédaction de la stratégie. Ce sont majoritairement des chefs de petites entreprises (90 % comptent moins de 10 salariés). Ils appartiennent, pour trois quarts d'entre eux au secteur du tourisme, de la culture, des productions locales et des services, et pour un quart à celui de l'artisanat. Volontairement tournés vers la diversification de l'économie rurale, les projets se concentrent sur la valorisation des ressources sociales du territoire (savoir-faire, traditions locales) et dans des investissements touristiques (réhabilitation du patrimoine bâti et réalisation de chambres d'hôtes).

Les ressources territoriales mobilisées dans les projets

La ressource territoriale s'est progressivement imposée comme l'une des figures clés de l'aménagement du territoire et du développement local. Elle renvoie à l'idée que les lieux renferment des potentiels de développement qu'une intention sociale est susceptible, après les avoir identifiés, de mobiliser et de transformer en actif marchand ou en source de valeur économique (Gumuchian, Pecqueur, 2007). La fabrication de ressources rurales se comprend alors comme une démarche individuelle ou collective qui consiste à inventorier les objets ou les attributs du territoire local, qu'ils soient de nature matérielle ou immatérielle, dans l'intention de créer de l'activité économique et de l'emploi (Lacquement, Raynal, 2013).

Dans le cas du programme européen LEADER, la démarche des groupes d'action locale s'appuie concrètement sur des techniques de diagnostic et d'inventaire qui précèdent et motivent des formes diverses de valorisation économique : modernisation d'infrastructures, réalisation d'équipements socioculturels, création d'entreprises ou de branches nouvelles de production, conception de produits touristiques, etc. Il revient donc aux réseaux de coopération constitués au sein des GAL de puiser dans le rural les ressources du développement local. À cette fin, les GAL organisent des appels à projets puis procèdent à la sélection des dossiers en les répartissant dans des catégories.

Dans le GAL du pays Pyrénées Méditerranée (document n° 4.), un peu plus des deux tiers des projets programmés (45 sur 71, soit 68 %) valorisent des ressources identifiées comme prioritaires dans la stratégie : activités de pleine nature et modes doux de déplacement (11 projets), ressources naturelles (9 projets), productions et savoir-faire locaux (14 projets), culture et patrimoine (11 projets).

L'initiative localisée sur le territoire de la communauté de communes du Haut Vallespir et sur celui de la communauté de communes Albères Côte Vermeille s'appuie davantage sur la valorisation des productions locales et sur la mobilisation des ressources de la culture et du patrimoine. L'initiative localisée sur le territoire de la communauté de communes du Vallespir s'appuie sur la valorisation des quatre ressources, mais a l'avantage des activités de pleine nature, de la mobilité douce et des

ressources naturelles. Sur le territoire de la communauté de communes des Aspres, l'initiative favorise principalement la valorisation des productions locales.

Les stratégies d'innovation

Tous les partenaires socio-économiques du PPM se sont engagés dans une démarche de projet en faveur de l'innovation, mais les porteurs de projet adoptent des stratégies différentes (document n° 5).

Les entreprises portent essentiellement des projets qui concernent dans l'ensemble les trois formes d'innovation, mais, sauf exception (Epistemes), chaque projet tend à cibler de manière plus ou moins exclusive une seule forme d'innovation, le plus souvent l'innovation technologique. Les investissements dans les matériels et les techniques nouvelles (innovation technologique) sont préférentiellement destinés à la valorisation des productions locales et des ressources naturelles.

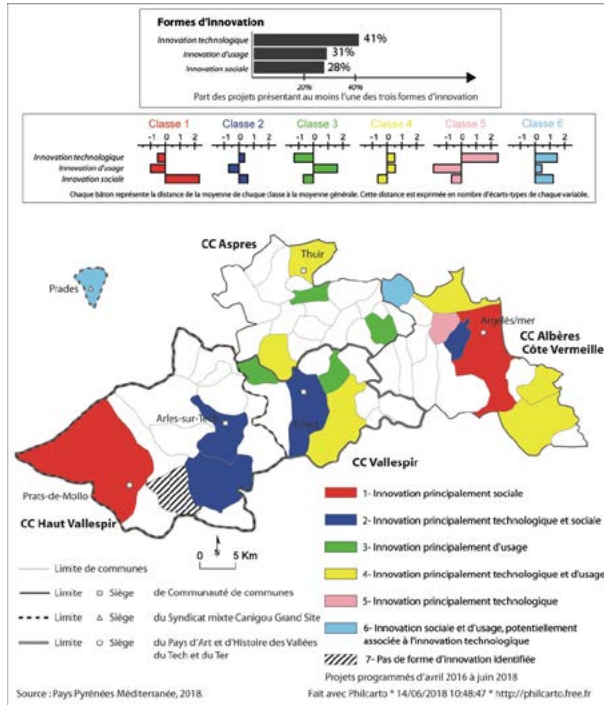
Les porteurs institutionnels privilégient quant à eux plutôt l'innovation sociale et l'innovation d'usage, avec des actions en faveur de pratiques de production et de consommation nouvelles dans le secteur du tourisme, des loisirs, de la culture et du patrimoine. Les formes nouvelles d'organisation de la production et d'offre de services intéressent principalement la valorisation des ressources du patrimoine et de la culture pour le développement des activités de tourisme et de loisirs, et intègrent partiellement la valorisation des productions locales. Elles s'appuient en outre sur des stratégies d'innovation qui proposent de nouveaux usages de ces produits et de ces services (innovation d'usage), notamment dans le secteur des activités de pleine nature. L'initiative venue des associations est plus faible numériquement, mais se distingue par sa capacité à associer les trois formes d'innovation.

Conclusion

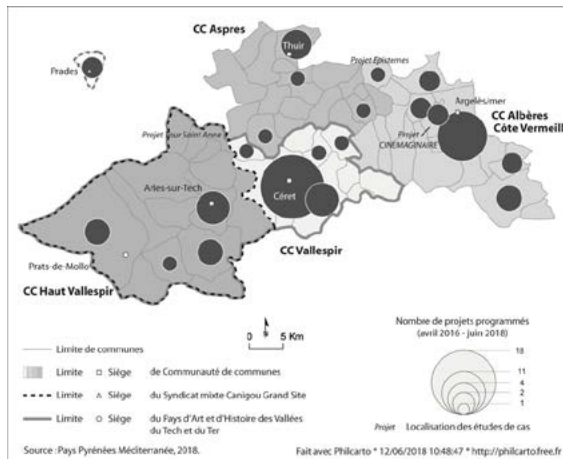
L'étude monographique a permis de rendre compte des formes concrètes d'activation du capital territorial dans l'action locale de développement. Le GAL du pays Pyrénées Méditerranée a institué un système de gouvernance qui contribue à la production et à la diffusion de l'innovation sur le territoire local. Les orientations de la stratégie de développement et la procédure de programmation soutiennent les initiatives locales en ciblant les ressources mobilisables et la manière de les valoriser pour la création d'activités et d'emplois.

L'analyse des projets par leur contenu et par l'origine de l'initiative a révélé en outre des formes différenciées de coordination de l'action locale en faveur de l'innovation pour le développement socio-économique du territoire local. Les stratégies d'innovation se distinguent selon les porteurs de projets et les ressources identifiées pour la création d'activités. Mais l'initiative se diffuse selon la configuration spatiale du territoire local, selon un potentiel territorial qui s'exprime en termes de localisation des bourgs-centres, d'inégales densités du tissu entrepreneurial et/ou associatif et de

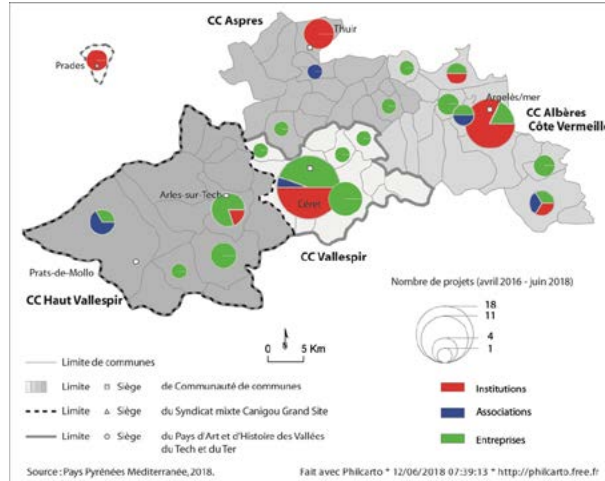
polarisations institutionnelles. L'application du programme LEADER s'inscrit ainsi dans un processus localisé et contextualisé.



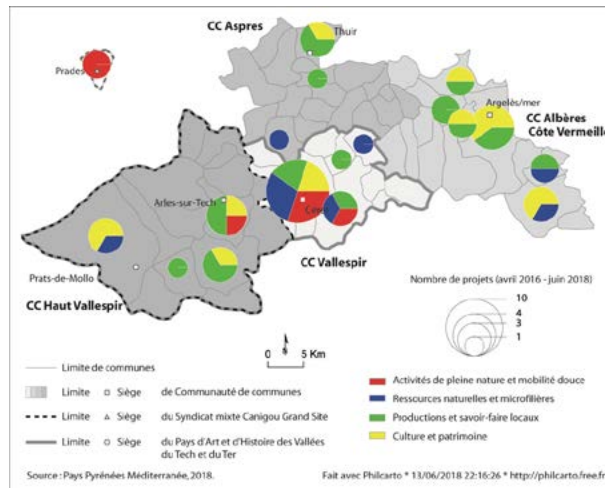
Document 1. Les formes d'innovation des projets LEADER (2014-2020) dans le GAL du pays Pyrénées Méditerranée.



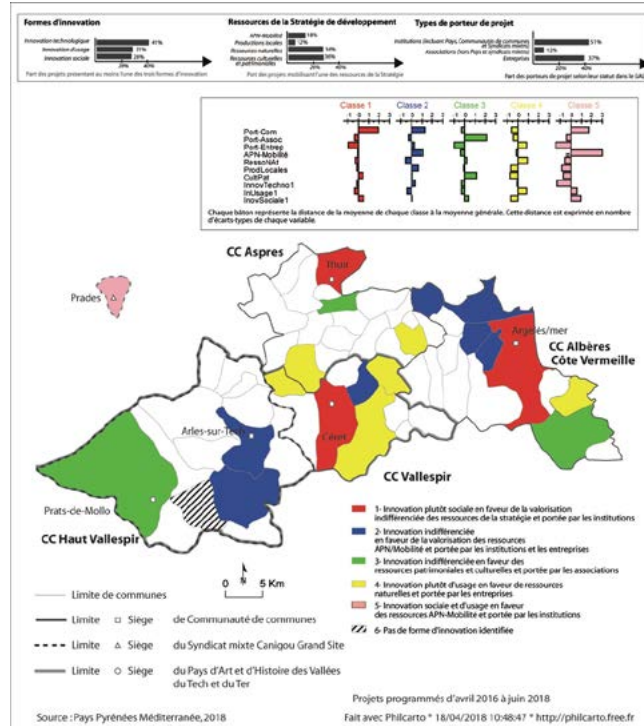
Document 2. Le nombre des projets du programme LEADER (2014-2020) dans le GAL du pays Pyrénées Méditerranée.



Document 3. Les porteurs de projet du programme LEADER (2014-2020) dans le GAL du pays Pyrénées Méditerranée.



Document 4. Les ressources des projets du programme LEADER (2014-2020) dans le GAL du pays Pyrénées Méditerranée.



Document 5. Programme LEADER (2014-2020) et stratégies d'innovation dans le GAL du pays Pyrénées Méditerranée.

Bibliographie

- AYDALOT, Philippe (1985), *Économie régionale et urbaine*, Paris, Économica, 487 p.
- BOUBA-OLGA, Olivier, Carrincazeau, Christophe, et Coris, Marie (2008), « La proximité : 15 ans déjà », *Revue d'Économie régionale et urbaine*, n° 3, p. 279-287.
- BURT, Ronald Stuart, (1992), *Structural holes: the social structure of competition*, Cambridge, MA, Harvard University Press, 324 p.
- CAMAGNI, Roberto, (2006), 'Compétitivité territoriale : la recherche d'avantages absolus', *Reflets et Perspectives de la Vie économique*, n° 1, p. 95-115.
- CAMAGNI, Roberto, et Maillat, Denis (dirs.) (2006), *Milieus innovateurs. Théories et politiques*, Paris, Économica, coll. « Anthropos », 502 p.
- CAMAGNI, Roberto (2013), « Regional Competitiveness and Territorial Capital: A Conceptual Approach and Empirical Evidence from European Union », *Regional Studies*, vol. 47, n° 9, p. 1383-1402.

- CHEVALIER, Pascal (2014), *Action locale et développement rural en Europe : le modèle européen LEADER 2007-2013*, Bruxelles, P.I.E Peter Lang, coll. « Regional integration and social cohesion », 202 p.
- COURLET, Claude (2008), *L'Économie territoriale*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, coll. « l'économie en plus », 135 p.
- COURLET, Claude, et Pecqueur, Bernard (2013), *L'économie territoriale*, 2^e édition, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 144 p.
- CREVOISIER, Olivier (2006), « Économie régionale, économie territoriale : la dynamique des milieux innovateurs », in Amédée Mollard, Emmanuelle Sauboua, Maud Hirczak (dirs.), *Territoires et enjeux du développement régional*, Versailles, Quae, p. 61-83.
- DARGAN, Lorna, et Shucksmith, Mark (2008), « LEADER and Innovation », *Sociologia Ruralis*, vol. 38, n° 3, p. 274-291.
- FONTAN, Jean-Marc, *et al.*, (2004), « Innovation et société, pour élargir l'analyse des effets territoriaux de l'innovation, Géographie », *Économie et Société*, vol. 6, n° 2, p. 115-128. [En ligne] DOI : 10.3166/ges.6.115-128. URL: <https://www.cairn.info/revue-geographie-economie-societe-2004-2-page-115.htm>
- GRANOVETTER, Mark, (1985), 'Economic action and social structure: The problem of embeddedness', *American Journal of Sociology*, vol. 91, n° 3, p. 481-510.
- GUMUCHIAN, Hervé, et Pecqueur, Bernard, (2007) (dirs.), *La ressource territoriale*, Paris, Économica, coll. « Anthropos », 252 p.
- KEBIR, Leïla, et Crevoisier, Olivier (2004), « Dynamique des ressources et milieux innovateurs », in Roberto Camagni, Denis Maillat, Amédée Matteaccioli (éds), *Ressources naturelles et culturelles, milieux et développement local*, Neuchâtel, Éditions EDES, p. 261-290.
- LACQUEMENT, Guillaume, et Raynal, Jean-Claude (2013), « Acteurs et ressources du développement local en Allemagne orientale : le territoire rural au prisme des projets du programme européen LEADER », *Annales de Géographie*, vol. 4, n° 692, p. 393-421. [En ligne] DOI : 10.3917/ag.692.0393. URL : <https://www.cairn.info/revue-annales-de-geographie-2013-4-page-393.htm>
- LACQUEMENT, Guillaume, et Chevalier, Pascal (2016), « Capital territorial et développement des territoires locaux, enjeux théoriques et méthodologiques de la transposition d'un concept de l'économie territoriale à l'analyse géographique », *Annales de Géographie*, vol. 5, n° 711, p. 490-518. [En ligne] DOI : 10.3917/ag.711.0490. URL : <https://www.cairn.info/revue-annales-de-geographie-2016-5-page-490.htm>
- LACQUEMENT, Guillaume, Chevalier, Pascal, Navarro Francisco Antonio, et Cejudo Garcia, Eugenio (2020), « Public action and territorial development, the LEADER approach in the recomposition of rural areas in Languedoc-Roussillon (France) and Andalusia (Spain) », in Francisco Antonio Navarro, *The practice of neoendogenous development in the European rural areas*, Berlin, Springer.
- LELOUP, Fabienne, Moyart, Laurence, et Pecqueur, Bernard (2005), « La gouvernance territoriale comme nouveau mode de coordination territoriale ? », *Géographie, Économie et*

- Société*, vol. 7, n° 4, p. 321-331. [En ligne] DOI : 10.3166/ges.7.321-331. URL : <https://www.cairn.info/revue-geographie-economie-societe-2005-4-page-321.htm>
- LIN, Nan (1995), « Les ressources sociales : une théorie du capital social », *Revue française de Sociologie*, vol. 36, n° 4, p. 685-704. [En ligne] URL : https://www.persee.fr/doc/rfsoc_0035-2969_1995_num_36_4_4424
- LOUDIYI, Salma, Angeon, Valérie, et Lardon, Sylvie (2008), « Capital social et développement territorial, quel impact spatial des relations sociales ? » Site de l'UMR ESO [En ligne] URL : http://eso.cnrs.fr/_attachments/emergence-d-un-espace-public-en-milieu-rural-article-2-2-2-2-2-5-2-2-2-2-3/los.pdf?download=true
- MAUREL, Marie-Claude, Chevalier, Pascal, et Lacquement, Guillaume (2014), *Transfert et apprentissage du modèle LEADER en Europe centrale*, Paris, L'Harmattan, coll. « Questionner l'Europe », 300 p.
- PEYRACHE-GADEAU, Véronique, et Pecqueur, Bernard (2004), « Les ressources patrimoniales : une modalité de valorisation par les milieux innovateurs de ressources spécifiques latentes ou existantes », in Roberto Camagni, Denis Maillat, Amédée Matteaccioli. (dirs.), *Ressources naturelles et culturelles, milieux et développement local*, Neuchâtel, éditions EDES, p. 71-89.
- TORRE, André (2009), « Retour sur la notion de proximité géographique », *Géographie, Économie et Société*, vol. 11, n° 1, p. 63-75. [En ligne] URL : <https://www.cairn.info/revue-geographie-economie-societe-2009-1-page-63.htm>
- TORRE, André, et Filippi, Maryline (dirs.) (2005), *Proximités et changements sociodémographiques dans les mondes ruraux*, Paris, INRA éditions, 322 p.